



**B.A.F.**

**Sommaire**

Le mot du DNA

La DNA vous informe

Un conseiller technique  
à la DNA

Pendules et cadences en  
interclubs

Le Directeur des Titres,  
Tournois et Sanctions

Photo arbitres  
chpt France Nancy 2013

Sujets et corrigés des  
examens de juin  
2013

Un arbitre français au chpt  
d'Europe des jeunes et  
un autre en Afrique du Sud

Innovation technique à  
l'open de Domloup



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS  
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

# BULLETTIN

des

# ARBITRES FÉDÉRAUX

D.N.A. – F.F.E.  
BP 10054  
78185 St Quentin en  
Yvelines Cedex

BAF n°135– page 1

n°135  
Octobre 2013

# SOMMAIRE DU BAF N°135

Le mot du directeur national de l'arbitrage .....	3
La DNA vous informe.....	4
La FIDE nous informe.....	5
Conseiller technique à la DNA.....	6
Pendules et cadences en interclubs.....	8
Rôle du DTTS, sa rubrique, les joueurs suspendus .....	9
Photo des arbitres du championnat de France 2013 à Nancy .....	11

## ***SUJETS ET CORRECTIONS DES EXAMENS DE JUIN 2013***

<i>UV 1, sujet et corrigé</i> .....	12
<i>UV 1 bis, sujet et corrigé</i> .....	16
<i>UV 2, sujet et corrigé</i> .....	19
<i>UV J, sujet et corrigé</i> .....	22
Un arbitre au championnat d'Europe des jeunes.....	25
Un arbitre au tournoi « DSK » en Afrique du Sud.....	26
Innovation technique à l'open rapide de Domloup .....	31

Directrice du Bulletin des Arbitres Fédéraux :  
Claire Pernoud – e-mail : [claire.pernoud@orange.fr](mailto:claire.pernoud@orange.fr)

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Échecs - Direction Nationale de l'Arbitrage.

# LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

Par Emmanuel VARINIAC

Chers collègues,

Une nouvelle saison a débuté avec de nouveaux règlements pour nos compétitions fédérales et avec de nouveaux textes de la FIDE sur le Elo et les normes. N'oubliez pas de télécharger les dernières versions des livres de l'arbitre et de la fédération.

N'oubliez pas également de télécharger la base de données du logiciel Papi avant chaque tournoi. Elle est mise à jour toutes les nuits sur le site internet de la fédération.

La ligue Aquitaine et la DNA ont organisé le 3<sup>e</sup> séminaire de formation d'Arbitres FIDE, à Bordeaux les 28 et 29 septembre 2013 : 26 arbitres français ont suivi ce stage et 18 d'entre eux ont réussi l'examen pour devenir Arbitre FIDE. Je tiens à remercier Alain Sallette et Pierre Goguely pour l'excellente organisation de cette formation !

Félicitations aussi à nos futurs collègues qui ont réussi avec succès les examens de juin 2013 : 77 % ont obtenu l'UV 1, 83 % l'UV 1bis, 60 % l'UV 2 et 64 % l'UV J.

Les prochains championnats de France jeunes auront lieu à Montbéliard du 20 au 27 avril 2014. Si vous êtes intéressé pour faire partie de l'équipe d'arbitres, vous devez envoyer votre candidature par mél avant le 1er décembre au DNA en précisant votre cursus. Cette sélection est ouverte à tous les arbitres titrés de AF4 à AF1 (expérimentés ou en cours de progression) connaissant les compétitions jeunes.

Bonne saison à toutes et à tous ! Soyez prévoyants lors de vos arbitrages et testez les pendules électroniques avant les parties !

Emmanuel VARINIAC  
Arbitre International  
emmanuel.variniac@laposte.net



## LA D.N.A. VOUS INFORME...

Lors du 84<sup>e</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu au début du mois d'octobre à Tallinn, Matthieu Bissières et Jacky Flamant ont obtenu le titre d'Arbitre Fide.

La DNA leur adresse toutes ses félicitations.

**Merci de noter dans vos agendas**  
**les prochaines dates des sessions d'examens d'arbitrage :**

**samedi 23 novembre 2013**

**samedi 22 mars 2014**

**samedi 28 juin 2014**

### **Session d'examen du samedi 23 novembre 2013**

Les candidats arbitres qui souhaitent passer l'UV1, l'UV1 bis, l'UV2 et/ou l'UVJ doivent s'inscrire auprès de leur DRA.

La session se tiendra le **samedi 23 novembre 2013 de 14h00 à 18h15.**

Pour les DRA, la **date limite** de transmission des listes d'inscrits est fixée au **31 octobre 2013**. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

### **Examens informatisés UV 3 et UV 5**

La ligue Côte d'Azur organise des examens informatisés (UV 3 et 5) à Nice le samedi 16 novembre 2013 de 14h00 à 18h00.

Les arbitres intéressés doivent s'inscrire par mél auprès de la DRA [Chantal Baudson](#) avant le **10 novembre 2013**.



## LA FIDE NOUS INFORME...

### 1. Les normes

La FIDE a mis à jour ses textes sur le classement ELO, sur les normes et sur les titres le 1er juillet 2013. Ils sont disponibles en téléchargement dans le livre de l'arbitre sur le site internet de la FFE.

Pour les normes, il y a 2 nouveautés importantes :

- l'article sur les cadences de jeu a été simplifié !
- l'article sur les joueurs titrés pour une norme de MI a été compliqué.  
Pour faire une norme de MI, il faut avoir parmi ses 9 adversaires au moins 3 MI, ou 2 MI et 1 GM, ou 1 MI et 2 GM ou 3 GM. L'équivalence entre 2 GM et 3 MI a disparu du nouveau texte.

### 2. Les règles du jeu

La FIDE va mettre à jour son texte sur les règles du jeu pour le 1er juillet 2014. Elles seront publiées dans un BAF spécial.

### 3. Les tournois homologués FIDE

La FIDE demande que tout joueur participant à un tournoi homologué FIDE possède un identifiant FIDE (par exemple : 00612345).

C'est un travail supplémentaire pour tous les arbitres principaux de ces tournois : vérifier les identifiants FIDE de tous les joueurs !

Les joueurs classés FIDE possèdent un tel numéro et on le retrouve dans la base de données du logiciel papi et/ou dans la FRL (FIDE Rating List).

Tous les joueurs français auront cet identifiant créé par Erick Mouret (notre FIDE Rating Officer).

Il faut vérifier l'identifiant FIDE des joueurs étrangers non-classés FIDE sur le site internet de la FIDE.

Et si un joueur n'a pas de code FIDE, il doit contacter sa fédération pour s'en faire attribuer un **avant ou pendant le tournoi !**

## **Conseiller technique à la DNA, un soutien pour les arbitres**

Je me présente, je suis Éric Delmotte, arbitre FIDE, superviseur de la Ligue de Lorraine. J'ai intégré la DNA en tant que conseiller technique. Je suis à la disposition de tous les arbitres pour leur apporter une assistance technique et plus particulièrement dans l'utilisation et la mise à disposition d'outils informatiques.

Je vais également, au sein de la DNA et en collaboration avec Erick Mouret, effectuer le suivi des développements sur le logiciel d'appariements PAPI.

### **Vous avez des suggestions d'améliorations concernant PAPI ?**

Vous pouvez m'envoyer toute demande de modification concernant PAPI. Elles seront rassemblées et revues au sein de la DNA et avec le concepteur Erick Mouret. Si la demande représente une amélioration profitable à tous, alors elle pourra être implémentée dans les prochaines mises à jour.

### **Vous rencontrez un bug avec PAPI ?**

Si vous rencontrez un bug dans PAPI, vous pouvez m'envoyer les éléments suivants :

- le fichier PAPI où vous rencontrez l'erreur
- la version de PAPI avec laquelle vous avez rencontré l'erreur
- les captures écran des différentes étapes afin de m'aider à reproduire l'erreur.

Dans le cas d'une urgence en cours de tournoi, mettez Erick Mouret ([erick.mouret@free.fr](mailto:erick.mouret@free.fr)) en copie de votre message afin d'obtenir une réponse la plus rapide possible.

### **Vous avez besoin d'une assistance technique particulière ?**

Que vous rencontriez un problème technique ou que vous ayez un besoin particulier pour vous assister dans votre mission, vous pouvez également m'écrire et je tenterai de vous aider dans la mesure du possible.

Si vous avez réalisé des outils informatiques pour vous assister dans vos tâches d'arbitre, vous pouvez également me les envoyer afin d'en faire partager le plus grand nombre.

Éric Delmotte  
06.83.56.36.52  
[eric@e-delmotte.com](mailto:eric@e-delmotte.com)

## **La Direction Nationale de l'Arbitrage**

<http://echechs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=1340>

---

## **Les Directions Régionales de l'Arbitrage**

<http://echechs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=DRA>

*Aidez-nous à tenir à jour le fichier d'adresses des Directeurs Régionaux !  
Veuillez communiquer à la DNA, dès que possible, toutes les modifications.  
Merci d'avance !*

**Signalez tout changement également à Erick Mouret pour une mise à jour du site FFE**

---

---

## **Les Superviseurs Nationaux et Régionaux**

<http://www.echechs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=SRA>

---

## **Les stages annoncés**

<http://www.echechs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>

---

## **La liste des formateurs**

<http://www.echechs.asso.fr/ListeArbitres.aspx?Action=DNA&Level=X>

---



## QUESTIONS / RÉPONSES D'ARBITRAGE

*Si vous avez des questions concernant les règlements, que ce soit à propos des règles les plus élémentaires ou des cas les plus tordus, n'hésitez pas à les poser directement à Stéphane Escafre (Arbitre International et formateur) qui vous répondra sur le site internet de la FFE (rubrique : arbitrage "Un arbitre répond à vos questions").*

<http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=3>

---

### PENDULES ET CADENCE EN INTERCLUBS

La cadence des interclubs (N1 à N3) qui ont débuté le 13 octobre 2013 est :

**1h30 + 30 secondes par coup pour les 40 premiers coups**

**puis 30 minutes plus 30 secondes par coup jusqu'à la fin de la partie.**

Le travail de l'arbitre prévoyant :

- vérifier les pendules électroniques avant la compétition
- avoir des pendules et des piles de rechange
- s'entraîner à régler le modèle de pendule du club organisateur

Il existe une dizaine de modèles différents ! Et il existe deux façons de régler certains modèles (avec 40 coups ou avec 0 coup pour la première période comme le préconisent les règles générales).

#### **Réglage de la DGT XL : cadence 00**

Fisch 1:30.00 1:30.00

0.30 0.30

40

Fisch 0:30.00

0.30

00

end

Attention, il faut bien mettre 40 coups (et non 0) avec cette pendule DGT XL, car elle présente un défaut de programmation avec 0 coup.

**Emmanuel Variniac**



## Le Directeur des Titres, Tournois et Sanctions (DTTS)

Son rôle tel que défini dans l'article 3.3 du RI DNA.

**Directeur :** Titre pompeux qui peut flatter l'ego de celui qui le porte mais qui n'a de valeur toute relative, qu'en dehors du domicile familial.

**Titres:** Tient à jour la base arbitrale de la DNA.  
Pour cela il reçoit de la part du directeur des examens, les résultats des trois sessions annuelles d'examen et des UV faites à la maison. En fonction des résultats, des conditions nécessaires (ASP, rapports...) et des demandes de Titre établies par les impétrants, délivre les titres arbitraux nationaux.  
Les demandes de Titre sont à faire suivant les modèles ad-hoc :  
<http://www.echecs.asso.fr/Arbitrage/DemandesTitres.zip>

**Tournois :** Reçoit les rapports techniques des arbitres principaux et des arbitres adjoints (stagiaires, candidats ou titrés sollicitant un titre supérieur). Les vérifie, les critique s'il y a lieu et les archive. Les modèles de rapport sont à télécharger sur le site FFE <http://www.echecs.asso.fr/Arbitrage/Rapporttechnique.zip> .  
Comme on le sait tous, l'arbitre est le représentant de la Fédération sur le lieu d'un tournoi. Les documents demandés permettent de vérifier le bon déroulement de la manifestation ainsi que le suivi administratif (cursus, indemnités...) de chacun. De plus l'envoi d'un rapport à chaque manifestation à laquelle nous officions peut être un critère de désignation à des arbitrages nationaux.

**Sanctions :** Conformément à l'article 34 du RI DNA, nous avons sur les lieux d'un tournoi dans lequel nous officions, une compétence disciplinaire. Toutes les sanctions données à des joueurs ne relevant pas de la filière disciplinaire fédérale, sont archivées. Il s'agit des forfaits non excusés et des avertissements écrits pour lesquels une procédure de suspension peut être automatique. Toutes ces sanctions doivent accompagner le rapport technique permettant ainsi de tenir à jour la liste des suspendus sur le site FFE <http://www.echecs.asso.fr/Actus/2884/Sanctions29072013.pdf> .

AI Gérard Hernandez, DTTS,  
2 rue du Clair Matin, 01500 Saint Denis en Bugey  
Tél : 06 87 13 62 24,  
**Mél : [hnz.gerard@wanadoo.fr](mailto:hnz.gerard@wanadoo.fr)**

## Liste des joueurs suspendus

La Direction des Sanctions rappelle que cette liste actualisée peut être obtenue à tout moment à l'adresse suivante :

<http://echecs.asso.fr/Actus/2884/Sanctions22092013.pdf>

CODE FFE	NOM	PRENOM	TYPE	DEBUT	FIN (inclus)	POSITION
V1246	SALVETTI	Julien	SUSPENSION	16/09/2013	14/12/2013	SUSPENDU
X18703	GERTOSIO	Franck	SUSPENSION	16/09/2013	14/12/2013	SUSPENDU
P6987	VALLEPIN	Cédric	SUSPENSION	16/09/2013	14/12/2013	SUSPENDU
F3053	VAN RIENEN	Willy	SUSPENSION	19/09/2013	18/12/2013	SUSPENDU
G51609	BONNEVILLE	Thaymour	SUSPENSION	22/09/2013	21/12/2013	SUSPENDU
S04852	FELLER	Sébastien	SUSPENSION	01/08/2012	30/04/2015	Suspendu de toutes compétitions homologuées FIDE
B03148	HAUCHARD	Arnaud	SUSPENSION	01/08/2012	31/07/2015	Suspendu de toutes compétitions homologuées FIDE
J00562	HOUSSEAU	Christophe	SUSPENSION	12/03/2009	11/03/2019	SUSPENDU
en attente						
H01048	<i>BORDEAUX</i>	<i>Jacques</i>	<i>ATTENTE</i>	<i>01/02/1996</i>	<i>31/12/2025</i>	<i>CFD</i>

liste au 29 octobre 2013

**Le Bulletin des Arbitres Fédéraux est votre bulletin.**

**Vos expériences et vos questions nous intéressent.**

**Elles peuvent profiter au plus grand nombre.**

*Alors contactez la rédaction ou proposez des articles pour les prochains numéros !*

*Le livre de la FFE « zippé » est disponible en téléchargement dans la rubrique « Règlements » (colonne de droite, à la fin dans la sous-rubrique « Téléchargements »), également à droite dans le paragraphe : Règlements – Livre FFE (lien en cliquant sur « le Livre de la Fédération »).*

Voici le lien direct :

<http://www.echecs.asso.fr/Reglements/Livre de la FFE.zip>



### L'équipe d'arbitrage du championnat de France à Nancy en août 2013

de gauche à droite :

au premier rang, Georges Bellet, Olivier Minaud, Gérard Hernandez, Yvon Masson, Anémone Kulczak, Eric Delmotte (arbitre en chef), Samia Addad, Bernard Leclerc, Mickaël Boileau

au second rang, Jean-Baka Domelevo Entfellner, Michel Vincent, Emmanuel Variniac

### **Appel à candidature**

Les prochains **Championnats de France des Jeunes** auront lieu à Montbéliard (Doubs) du 20 au 27 avril 2014 (salle Axone).

Les arbitres qui souhaitent participer activement à cet événement doivent envoyer leur candidature, en précisant leur cursus, avant le 1er décembre 2013 au Directeur National de l'Arbitrage : **Emmanuel Variniac**.

*Documents autorisés : livre de la Fédération et livre de l'arbitre (version papier et version numérique). Ce sujet comporte 20 questions. Toutes vos réponses doivent être justifiées. Le numéro d'anonymat doit être lisiblement inscrit sur chaque copie.*

**1) Généralités**

- 1.1 Un joueur écrit systématiquement tous ses coups avant de les jouer. En a-t-il le droit ?
- 1.2 En tout début de partie, le téléphone d'un joueur émet une mélodie. L'appareil est pourtant éteint. On constate qu'il ne s'agit pas d'un appel téléphonique mais du déclenchement d'une alarme de type réveil-matin. Son adversaire reconnaît qu'il n'a pas été dérangé. A votre avis, l'arbitre doit-il sanctionner ce joueur ? Si oui, comment ?
- 1.3 Quelles sont les pénalités qu'un arbitre d'échecs peut donner ?
- 1.4 Un joueur peut-il quitter sa zone de jeu sans la permission de l'arbitre alors qu'il n'est pas au trait ?
- 1.5 Plutôt que d'utiliser le braille, un aveugle souhaite enregistrer ses coups à haute voix à l'aide d'un magnétophone. L'y autorisez-vous ?
- 1.6 En jeu rapide avec supervision appropriée, l'arbitre doit-il signaler la chute du drapeau ?
- 1.7 Un joueur exécute son coup sur l'échiquier, le note et appelle l'arbitre. Il prétend qu'avec ce coup, cette position vient de se répéter pour la 3<sup>e</sup> fois (non consécutivement). Il demande la nullité à l'arbitre. Que doit faire ce dernier ?

**2) Vrai ou faux ?**

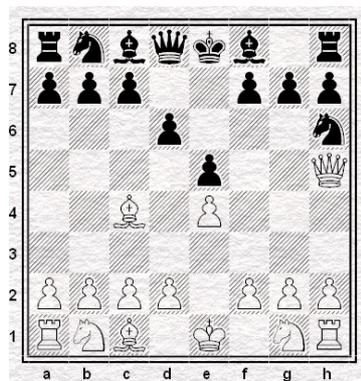
- 2.1 La cadence « 10 minutes + 5 secondes par coup » par joueur est une cadence rapide.
- 2.2 Un arbitre ne doit jamais signaler à un joueur qu'il a oublié d'appuyer sur la pendule, et ceci quelle que soit la cadence.
- 2.3 En cadence 40 coups en 2 heures puis 1 heure au KO, un joueur joue son 40<sup>e</sup>me coup et appuie sur la pendule, et le drapeau tombe à cet instant. L'arbitre doit lui dire qu'il a perdu au temps.
- 2.4 Une finale « roi + 2 cavaliers contre roi » est nulle car c'est une position morte.
- 2.5 Il n'est pas obligatoire de noter l'échec sur la feuille de partie.
- 2.6 En blitz, un joueur peut prendre le roi de l'adversaire laissé en prise.
- 2.7 A la fin de la partie, les 2 joueurs doivent signer les deux feuilles de partie.

### 3) L'arbitrage d'un tournoi

*Vous êtes l'arbitre adjoint d'un tournoi de jeunes joueurs. Cadence : 60 minutes par joueur, sans incrément. Dans chacune de ces situations, expliquez, le cas échéant, quelle est votre intervention, en la justifiant. B désigne le joueur ayant les blancs, N désigne le joueur ayant les noirs.*

3.1 Une partie vient de commencer par 1 é4 é5. Vous vous apercevez que B a un fou en b1 ainsi qu'un cavalier en ç1.

3.2 Après 1 é4 é5 2 Dh5 d6 3 Fç4 Ch6 (voir diagramme ci-dessous) le très jeune B, radieux, se saisit du pion f7 de façon théâtrale, le pose solennellement à côté de l'échiquier puis soulève sa dame mais, soudainement épouvanté, il la repose aussitôt en h5 et joue vite son fou ç4 en f7. N exige que B prenne le pion f7 avec sa dame. B dit qu'il a le droit de prendre avec le fou. Le ton monte...

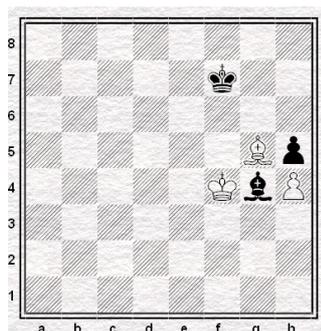


3.3 Un joueur B, au trait, doit jouer son 11<sup>e</sup> coup. Indication temps B = 50 minutes. Indication temps N = 50 minutes. B arrête les pendules et vous appelle. Il pense qu'un coup illégal a été joué par N au 5<sup>e</sup> coup. Il sollicite votre intervention.

3.4 N vous appelle à l'aide car il a vu son adversaire toucher une pièce puis en jouer une autre. B nie farouchement et donne sa parole.

3.5 Polémique bruyante : le drapeau d'un joueur N tombe. Son adversaire B écrit aussitôt 1-0 sur sa feuille et la signe. Mais N proteste énergiquement en prétendant que c'est une partie nulle car depuis quelques coups B n'a effectivement plus qu'un roi dépouillé. N exige le partage du point.

3.6 N est au trait (voir diagramme ci-dessous). Son crédit temps n'est plus que de quelques secondes. Il arrête les pendules et vous demande de décréter la nullité. Il dit que son adversaire ne peut pas gagner.



## Corrigé de l'UV1 session de juin 2013

### 1) Généralités

1.1. Un joueur n'a pas le droit de noter ses coups avant de les jouer. Article 8.1.

1.2. L'article 12.3b ne souffre aucune interprétation : si un tel appareil produit un son, le joueur perd la partie.

1.3. L'article 13.4 définit l'ensemble des sanctions que peut infliger un arbitre. Cela va du simple avertissement à l'expulsion de la manifestation.

1.4. Lorsqu'un joueur n'est pas au trait, il est autorisé à quitter sa zone de jeu pour circuler dans la salle de jeu, qui comprend les toilettes, la zone de jeu, ainsi que tous les emplacements définis par l'arbitre. Article 12.2.

1.5. Oui, un aveugle peut utiliser un magnétophone pour noter les coups : appendice E, article E2.5

1.6. Dans la mesure où il s'agit d'une partie rapide avec supervision appropriée, l'arbitre doit signaler la chute de drapeau. Article 6.8 et appendice A, article 3.

1.7. Dommage pour ce joueur : il vient de jouer, sa demande n'est donc pas examinable par l'arbitre. En effet, pour solliciter cela, il faut que le demandeur soit au trait. Article 9.2. Sa demande est donc rejetée par l'arbitre.

### 2) Vrai ou faux ?

2.1 Vrai. Il s'agit d'une cadence rapide car  $10 \text{ minutes} + (60 \times 5 \text{ secondes}) = 15 \text{ minutes}$ . La définition de cette cadence figure dans l'article 1 de l'appendice A : tous les coups doivent être joués dans un temps limité d'au moins 15 minutes mais de moins de 60 minutes par joueur.

2.2 Vrai. Article 13.6 : l'arbitre doit s'abstenir d'informer un joueur qu'il n'a pas oublié d'appuyer sur sa pendule.

2.3 Vrai. A moins d'être dans une des situations très particulières relevant de l'article 5 et qui met immédiatement fin à la partie (position morte, mat, pat) l'arbitre doit dire à ce joueur qu'il a perdu au temps car il n'a pas achevé le nombre de coups requis (40) dans le temps imparti (2 heures). Article 6.9.

2.4 Faux. Une finale Roi + 2 cavaliers contre roi n'est pas une position morte. Obtenir une position de mat est possible. Cette situation ne correspond donc pas à ce qui est défini par l'article 1.3 et par l'article 5.2b.

2.5 Vrai. Il n'est pas obligatoire de noter l'échec sur la feuille de partie. Appendice C, article C13.

2.6 Faux. Prendre le roi n'est pas un coup admis, quelle que soit la cadence. Article 1.2

2.7 Vrai. Article 8.7 : à la fin de la partie les deux joueurs doivent signer les deux feuilles de partie.

### 3) L'arbitrage d'un tournoi

3.1 Dès qu'il s'aperçoit qu'une partie a commencé avec une position initiale des pièces incorrecte, l'arbitre intervient, en faisant recommencer la partie. Application de l'article 7.1a.

3.2 Dans cette situation, il faut appliquer l'article 4.3c, qui nous indique clairement ce qu'il faut faire : le joueur B doit prendre le pion f7 avec la dame. Ceci n'est pas négociable et l'arbitre peut et doit exiger un retour au calme immédiat.

3.3 Application de l'article 7.4a et de l'article 7.4b : il faut reprendre le cours de la partie dans la position précédant immédiatement le coup irrégulier, sans oublier d'ajouter 2 minutes de bonus à l'adversaire du fautif. Cas particulier : s'il s'agit de son troisième coup irrégulier, il faut lui annoncer qu'il a perdu. Mais B a-t-il raison ? Le joueur N a-t-il vraiment joué un coup irrégulier ? Il est très important de vérifier tout cela très minutieusement et très calmement, en procédant à une reconstitution à l'aide d'un autre échiquier. Si la demande du plaignant est fondée, on reprend donc le cours de la partie, les noirs au trait devant jouer leur 5<sup>ème</sup> coup. L'arbitre ajuste les pendules, en application de l'article 6.13 (temps et compteur de coups) en tenant compte du fait que l'un et l'autre viennent de dépenser en moyenne 1 minute par coup.

3.4 A moins d'avoir dit « j'adoube » au préalable, il est effectivement interdit de toucher une pièce sans la jouer (articles 4.2 et 4.3). De quoi dispose-t-on pour prendre une décision ? Si l'on ne dispose que de la parole de l'un contre la parole de l'autre, qui croire ? Un arbitre ne peut pas considérer qu'un joueur est fautif simplement parce que son adversaire l'accuse. Bien souvent dans ces litiges qui se produisent notamment dans les tournois d'enfants, on ne dispose d'aucune preuve et le bon sens impose de laisser la partie se poursuivre en se fiant à la parole de l'accusé. L'arbitre surveille alors la table concernée de très près, autant que possible.

3.5 C'est évidemment une partie nulle. Certes, le drapeau de N est tombé. Mais N n'a pas perdu cette partie car son adversaire B, à qui il ne reste plus que le roi, n'est pas en mesure de mater par aucune suite de coups légaux. Articles 6.9.

3.6 Ce qui importe ici, c'est d'identifier une situation qui relève de l'article 10.2. Il s'agit effectivement d'une fin de partie au KO et le demandeur, au trait, dispose de moins de deux minutes. Sa demande est exprimée avant que son drapeau ne tombe. Il est en droit d'arrêter les pendules pour solliciter votre intervention. Toutes les conditions propres au 10.2 sont réunies, l'arbitre peut et doit examiner la demande. Que faut-il faire ? L'arbitre peut s'en tenir prudemment et sagement au 10.2b, ce qui est un excellent choix : remettre sa décision à plus tard, assister à la poursuite de la partie et, très probablement, accorder la nullité après la chute du drapeau.

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS**  
**DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE**

**Session de juin 2013**

**UV 1bis**

**Durée : 2 heures**

Documents autorisés : livre de la fédération et livre de l'arbitre (version papier ou numérique)

*Ce sujet comporte 21 questions. Toutes les réponses doivent être justifiées.*

*Le numéro d'anonymat doit être lisiblement inscrit sur chaque copie.*

### **I – LES TOURNOIS**

- 1) Donnez tous les appariements d'un tournoi toutes rondes à 8 joueurs
- 2) Donnez tous les appariements d'un tournoi en double ronde à 4 joueurs
- 3) Qu'est-ce qu'un exempt ?

### **II – TERMES ÉCHIQUÉENS**

Donnez la définition des termes suivants :

- 1) Fide
- 2) ELO
- 3) ASP
- 4) Sonneborn-Berger

### **III – INDEMNITÉ D'ARBITRAGE**

- 1) Quelle est l'indemnité minimale journalière d'un arbitre ?
- 2) Quelle est l'indemnité maximale journalière d'un arbitre ?
- 3) Avec quelle formule calcule-t-on les frais de déplacement d'un arbitre qui utilise sa voiture ?

### **IV – CONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION**

- 1) A quel âge devient-on vétéran ?
- 2) Quels sont les 2 classements estimés d'un poussin qui débute la compétition ?
- 3) Donnez le nom de 5 compétitions par équipes organisées par la FFE.
- 4) Qui est le président de la Fédération ?
- 5) Qui est le Directeur National de l'Arbitrage ?
- 6) Combien de clubs compte la FFE ?

### **V – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**

Vous arbitrez la ronde 1 d'un match de Nationale 2.

- 1) Quelle est la cadence de jeu en Nationale 2 ?
- 2) En général, à quelle heure débutent les parties ? A quelle heure doit-on vous donner les compositions d'équipes ?
- 3) Qui doit fournir les jeux, les pendules et les feuilles de parties ?
- 4) Pour chaque équipe, combien de joueurs mutés peut-on aligner ?
- 5) Transmission des résultats : Qui ? A qui ? Quand ? Comment ?

# Corrigé de l'U.V. 1 bis, session de juin 2013

## I – LES TOURNOIS

1) Les appariements d'un tournoi toutes-roudes à 8 joueurs

Ronde 1	1 - 8	2 - 7	3 - 6	4 - 5
Ronde 2	8 - 5	6 - 4	7 - 3	1 - 2
Ronde 3	2 - 8	3 - 1	4 - 7	5 - 6
Ronde 4	8 - 6	7 - 5	1 - 4	2 - 3
Ronde 5	3 - 8	4 - 2	5 - 1	6 - 7
Ronde 6	8 - 7	1 - 6	2 - 5	3 - 4
Ronde 7	4 - 8	5 - 3	6 - 2	7 - 1

2) Les appariements d'un tournoi en double ronde à 4 joueurs

Ronde 1	1 - 4	2 - 3
Ronde 2	4 - 3	1 - 2
Ronde 3	2 - 4	3 - 1
Ronde 4	4 - 1	3 - 2
Ronde 5	3 - 4	2 - 1
Ronde 6	4 - 2	1 - 3

3) Un exempt est un joueur qui n'a pas d'adversaire lors d'une ronde, car il y a un nombre impair de participants.

## II – TERMES ÉCHIQUÉENS : quelques définitions

1) FIDE : acronyme de Fédération Internationale des Échecs, fondée à Paris le 24 juillet 1924, à l'initiative du français Pierre VINCENT. C'est une organisation qui regroupe environ 170 fédérations nationales du jeu d'échecs.

2) ELO : c'est le système de classement des joueurs d'échecs. Il doit son nom à M. Arpad ELO (1903-1992), professeur américain d'origine hongroise qui l'a mis au point.

3) ASP : acronyme de l'Attestation de Stage Pratique. C'est l'un des documents utilisés dans le cursus des arbitres AF4 et/ou AF3.

4) Sonneborn-Berger : c'est le nom d'un système départage (souvent associé aux tournois toutes rondes). Calculs : somme des points réalisés par les adversaires que le joueur a battu plus la demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a fait nulle.

### **III – INDEMNITE D'ARBITRAGE**

- 1) L'indemnité minimale journalière d'un arbitre : 50 euros
- 2) L'indemnité maximale journalière d'un arbitre : 85 euros
- 3) Les frais de déplacement d'un arbitre qui utilise sa voiture : 0,30 euro par kilomètre

### **IV – CONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION : culture générale**

- 1) On devient vétéran lors de la saison où l'on a 60 ans au 1er janvier.
- 2) Les 2 classements estimés d'un poussin sont 1009 (pour le Elo FFE en cadence lente) et 799 (pour le Elo FFE rapide).
- 3) Les compétitions par équipes organisées par la FFE : la coupe de France, la coupe Jean-Claude Loubatière, la coupe 2000, le championnat de France des clubs, le championnat de France féminin des clubs, le championnat de France interclubs Jeunes...
- 4) Le président de la Fédération est M. Diego SALAZAR.
- 5) Le Directeur National de l'Arbitrage est M. Emmanuel VARINIAC.
- 6) La FFE comptait 839 clubs en 2012 (un club doit avoir au moins 5 joueurs licenciés A).

### **V – LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**

Vous arbitrez la ronde 1 d'un match de Nationale 2.

- 1) La cadence de jeu en Nationale 2 : 1h30 plus 30 secondes par coup pour les 40 premiers coups puis 30 minutes plus 30 secondes par coup jusque la fin de la partie.
- 2) En général, les parties débutent à 14h15. Dans ce cas, les compositions d'équipes doivent être données à l'arbitre avant 14h00.
- 3) Le club organisateur de la rencontre doit fournir la totalité du matériel : les jeux, les pendules électroniques, les piles et les feuilles de parties.
- 4) Pour chaque match, une équipe ne peut aligner plus de 3 joueur mutés.
- 5) Transmission des résultats :

Qui ? Le responsable de la rencontre

A qui ? Au directeur du groupe

Quand ? Le jour de la rencontre, au plus tard à 22h00

Comment ? Par téléphone, texto, e-mail (ou grâce à la saisie du PV sur le site fédéral)

*Documents autorisés : livre de la Fédération et livre de l'arbitre (format papier ou numérique).  
Calculatrice autorisée.  
Ce sujet comporte 15 questions. Le numéro d'anonymat doit être lisiblement inscrit sur chaque copie.*

### **1 – Organisation**

- a) Dans quel cas n'utiliserez-vous pas un système Hort pour répartir les prix ?
- b) Quels sont les droits d'homologation d'un tournoi fermé à norme de maître féminin à 10 joueuses ?
- c) Dans quel cas un organisateur peut-il demander à un GM de régler son inscription dans un tournoi de parties longues ?
- d) Un jeune cadet non classé en partie longue mais avec un Elo rapide de 2050 réalisé sur trois tournois rapides s'inscrit pour un tournoi de parties longues. A quel Elo lent l'estimez-vous ?
- e) Quelle condition doit remplir un AF2 auprès de la FIDE pour arbitrer un tournoi comptant pour le classement international ?

### **2 – Classement FIDE**

- a) Quel est le classement FIDE minimum (juin 2013) ?
- b) Peut-on obtenir un classement FIDE dans un seul open ? Si oui, combien de parties faudra-t-il jouer au minimum, et contre quel type de joueur ? Si non, pourquoi ?
- c) Calculez le nouveau Elo FIDE de Vincent, classé FIDE 2280 (+ : gain, - : perte, = : nulle)  
+ 2250, + 1500, + 1800, = 2400, = 2500, - 2550, - 1900, - 2200
- d) Quel(s) titre(s) pourra demander Vincent quand il aura son nouvel Elo ?
- e) Quelle est la fréquence de parution du Elo FIDE ?

### **3- Tournoi fermé**

- a) Comment éviter que deux joueurs français n'arrangent leur partie à la dernière ronde de ce tournoi, ainsi que deux joueurs anglais entre eux, et trois italiens ?
- b) L'organisateur souhaite utiliser le Cumulatif comme départage. Êtes-vous d'accord ?
- c) Quel départage proposez-vous ? Donner trois départages et expliquez à l'organisateur en quoi ils consistent ?
- d) L'organisateur n'est pas convaincu, il ne veut pas de calcul mais quelque chose de sportif, de plus spectaculaire. Que proposez-vous ?
- e) Un joueur reçoit deux avertissements écrits. Quelles sont les conséquences ?

**1 – Organisation**

a) Dans quel cas ...

*A éviter pour les prix spéciaux (catégories, Elo, vétérans, jeunes,...) en raison du nombre élevé d'ex æquo.*

*Inutile de faire un Système Hort au classement général si les prix sont proches et suffisamment nombreux. Par exemple pour 80 joueurs 1<sup>er</sup> prix : 1000 €, 2<sup>e</sup> prix : 900 €, 3<sup>e</sup> prix : 800 €, 4<sup>e</sup> : 650 €, 5<sup>e</sup> : 550, 6<sup>e</sup> : 400 €, 7<sup>e</sup> : 350 €, 8<sup>e</sup> : 300 €.*

*A éviter également pour les prix en nature.*

b) Quels sont les droits d'homologation ...

*150 € (voir formulaire T3 bis). Il existe un cas particulier de tournoi organisé en partenariat avec la FFE, auquel cas le tournoi est exonéré de ces droits.*

c) Dans quel cas un organisateur ...

*Voir « COMPÉTITIONS HOMOLOGUÉES » (p. 4.3.1.). Le seul cas où les GM sont exemptés des droits d'inscription sont les tournois de catégorie A pour lesquels ils ont prévenu 48h à l'avance. Donc les tournois de moins de 4h de jeu, et/ou ceux pour lesquels ils n'ont pas prévenu.*

d) Un jeune cadet ...

*Pour un tournoi au système suisse, c'est l'arbitre qui estime les non-classés (règles du Système Suisse art. A1). Prendre le Elo estimé des « règles générales des compétitions fédérales » (1299 pour les cadets) ne serait pas pertinent. D'une part, cela concerne exclusivement les compétitions fédérales (et notamment les matchs par équipe), et d'autre part il semble qu'avec un Elo rapide à 800 pts Elo au dessus (calculé sur plus de 20 parties, donc fiable) on risque de le sous-apparier. L'estimer entre 1900 et 2050 semble raisonnable et facile à justifier.*

e) Quelle condition doit remplir un AF2 ...

*Il faut prendre une licence FIDE (20 € pour les arbitres nationaux).*

**2- Classement FIDE**

a) Quel est le classement FIDE minimum (juin 2013) ?

*1200 jusqu'au 30 juin 2013 (1000 Elo, à partir du 1<sup>er</sup> juillet) art 0.6 du FIDE Rating Regulations*

b) Peut-on obtenir un classement FIDE ...

*Oui, si on joue 9 parties contre des classés FIDE, qu'on marque au moins un point et qu'on obtienne un classement au moins égal au plancher. Art. 6.4, 7.14 du B.02.*

c) Calculez le nouveau Elo FIDE ...

*Art 8.54 (un écart de plus de 400 pts Elo est ramené à 400 pts)*

art. 8.54	$\Delta R$
+ 2250	$1 - 0.54 = 0.46$
+ 1500(1880)	$1 - 0.92 = 0.08$
+ 1800(1880)	$1 - 0.92 = 0.08$

= 2400	0.5 – 0.34 = 0.16	
= 2500	0.5 – 0.22 = 0.28	
- 2550	0 – 0.17 = - 0.17	
- 1900	0 – 0.91 = - 0.91	
- 2200	0 – 0.61 = - 0.61	(plusieurs candidats ont utilisé 0.39 alors que Vincent a un Elo supérieur)

$$\Sigma\Delta R = - 0.63$$

Variation du Elo :  $-0.63 \times K = - 0.63 \times 15 = - 9,45$

Le nouvel Elo de Vincent sera donc de 2271.

Si son K est de 10, ou 25, on multiplie  $\Sigma\Delta R$  par le K idoine.

d) Quel(s) titre(s) pourra demander Vincent quand il aura son nouvel Elo ?

*Candidat Maître (art. 1.32 titres de la FIDE)*

e) Quelle est la fréquence de parution du Elo FIDE ?

*Mensuelle. (art. 7.32)*

### 3- Tournoi fermé

a) Comment éviter ...

*Protocole de Varma (voir Livre de l'Arbitre, C07 ch. 2.1)*

b) L'organisateur souhaite utiliser le Cumulatif ...

*Le cumulatif favorise les gains en début de tournoi. Or, dans un toutes-ronde, vous pouvez rencontrer des adversaires forts ou faibles à n'importe quelle ronde. Le cumulatif n'a donc pas sa place dans un toutes-ronde où l'ordre des rencontres est tiré au sort, il ne dépend pas de vos résultats.*

c) Quel départage proposez-vous ? ...

*Il y avait plusieurs réponses possibles, bien sûr. Le Sonneborn-Berger : on prend les points des adversaires battus, et la moitié des points des adversaires contre qui on a annulé (on donne une explication sommaire). La Confrontation Directe : on regarde le résultat des joueurs entre eux, celui qui a gagné ... gagne. Le Nombre de Victoire ou le Kashdan qui revient au même. Le Koya est également recommandé par la FIDE : on prend les points des adversaires ayant marqué au moins la moyenne, etc...*

d) L'organisateur n'est pas convaincu ...

*Faire un départage en rapide ou en blitz est une solution plus « sportive ». On peut admettre aussi comme réponse un départage au nombre de victoires qui demande peu de calcul, ou la confrontation directe... à condition de ne pas les avoir utilisés dans la question précédente, éventuellement les victoires avec les Noirs...*

e) Un joueur reçoit deux avertissements ...

*Si le joueur ne fait pas appel, deux avertissements écrits entraînent une suspension de licence de 8 mois. (art. 34.2 du RI de la DNA). Les fautes méritent sans doute une exclusion du tournoi, mais cela n'est pas automatique (sauf prévu dans le RI), surtout si le joueur fait appel.*

**SESSION DE JUIN 2013**

**UVJ**

**Durée : 2 heure**

Documents autorisés : Livre de l'arbitre et Livre de la FFE (Format papier ou numérique)

**1 – Quiz (donnez juste la réponse, sans référence)**

- a) Jusqu'à quel âge peut-on être Arbitre Jeune ?
- b) Que veut dire « A.S.P. » ?
- c) Où ont-eu lieu les derniers Championnats de France Jeunes ?
- d) Citez deux compétitions par équipe auxquelles peut participer une fille de 14 ans.
- e) Dans quel cas un joueur dira-t-il « j'adoube » ?
- f) Sur quelles cases peuvent aller les cavaliers au premier coup des Blancs ?

**2 – Règles du jeu (donner les références)**

- a) Partie rapide : quelle est la sanction pour un coup illégal ?
- b) Un joueur tapote sur la table avec son stylo. L'adversaire ne dit rien mais vous voyez que ça l'empêche de se concentrer. Intervenez-vous ?
- c) Faut-il noter les coups en cadence Fischer 1h + 30s/coup ?
- d) Les Noirs n'ont plus de temps. Les Noirs n'ont que le roi seul, et les Blancs n'ont que deux cavaliers. Quel est le résultat ?
- e) Doit-on noter ses coups avant de les jouer ?
- f) Blitz : applique-t-on la règle de la « pièce touchée » ?

**3 – Championnats de France des Jeunes (donnez les références)**

- a) Combien de points doit marquer un joueur pour se qualifier d'office l'année suivante ?
- b) Un joueur qualifié d'office pour le Championnat de France Jeunes peut-il participer à la phase départementale ?
- c) Une cadette doit-elle passer par les qualifications départementales et Ligue pour jouer le Championnat de France Jeune ?
- d) Quelle est la cadence de la phase Ligue ?

**4 – Un joueur vous appelle, que décidez-vous si ...? (donnez les références)**

- a) les Blancs jouent le pion a2 en a5 sans appuyer sur la pendule.
- b) les Noirs jouent 0-0-0.
- c) Les Blancs touchent d'abord le pion c6, puis le Fou g3 qu'ils mettent en h4
- d) les Noirs réclament la nulle parce qu'ils ont un pion de plus, mais seulement 3 min. à la pendule.

**1 – Quiz (donnez juste la réponse, sans référence)**

- a) Jusqu'à quel âge peut-on être Arbitre Jeune ?  
*16 ans*
- b) Que veut dire « A.S.P. » ?  
*Attestation de Stage Pratique*
- c) Où ont-ils eu lieu les derniers Championnats de France Jeunes ?  
*Saint-Paul Trois Châteaux (Drôme)*
- d) Citez deux compétitions par équipe auxquelles peut participer une fille de 14 ans.  
*Les Nationales « adultes », Top Jeunes et interclubs jeunes, coupe 2000, Coupe Loubatière, Championnat Scolaires, Coupe de France (pourquoi pas ?)...*
- e) Dans quel cas un joueur dira-t-il « j'adoube » ?  
*Un joueur au trait, avant de toucher une pièce, pour la replace correctement.*
- f) Sur quelles cases peuvent aller les Cavaliers au premier coup des Blancs ?  
*Cf3 et Cc3 sont les coups « naturels », mais il ne faut pas oublier Ca3 et Ch3 !*

**2 – Règles du jeu (donner les références)**

- a) Partie rapide : quelle est la sanction pour un coup illégal ?  
*Art. 7.4 b) & A4c) Sur demande d'un joueur, 2 min. de pénalité au premier comme au 2<sup>e</sup> coup illégal, et partie perdue au 3<sup>e</sup> coup.*
- b) Un joueur tapote sur la table avec son stylo. L'adversaire ne dit rien mais vous voyez que ça l'empêche de se concentrer. Intervenez-vous ?  
*Art. 12.6 & 13.2 : oui, un joueur ne doit pas déranger son adversaire.*
- c) Faut-il noter les coups en cadence Fischer 1h + 30s/coup ?  
*Art 8.1 & 8.4 : Oui, tout le temps.*
- d) Les Noirs n'ont plus de temps. Les Noirs n'ont que le Roi seul, et les Blancs n'ont que deux Cavaliers. Quel est le résultat ?  
*Art. 6.9 : la partie est gagnée au temps. Il y a un mat (aidé) possible avec deux Cavaliers.*
- e) Doit-on noter ses coups avant de les jouer ?  
*Art 8.1 : Non, c'est interdit. (cas particulier si on réclame la nulle par répétition ou 50 coups)*
- f) Blitz : applique-t-on la règle de la « pièce touchée » ?  
*Art 4.3 modéré par l'art. A.4.b) Oui si un joueur le réclame, ou si la supervision est appropriée (par ex. un arbitre par échiquier).*

### 3 – Championnats de France des Jeunes (donnez les références)

- a) Combien de points doit marquer un joueur pour se qualifier d'office l'année suivante ?

**Art 2.6 (p.3.3.3. LF).** *6.5 pts s'il change de catégorie, et 6 pts s'il reste dans la même catégorie.*

- b) Un joueur qualifié d'office pour le Championnat de France Jeunes peut-il participer à la phase départementale ?

**Art 2.6 (p.3.3.3. LF).** *Oui v. dernier paragraphe.*

- c) Une cadette doit-elle passer par les qualifications départementales et Ligue pour jouer le Championnat de France Jeune ?

**Art. II Organisation générale :** *Le tournoi cadettes est un Open, il n'est donc pas nécessaire de passer par les qualifications.*

- d) Quelle est la cadence de la phase Ligue ?

**Art. 3.2 (p.3.3.4. LF) : Qualifications Ligue :**

*Poussins et petits poussins: entre 30min + 10 sec. par coup et 50min + 10 sc./coup.*

*Autres catégories: entre 50min + 10 s par coup et 1h30 + 30s par coup.*

### 4 – Un joueur vous appelle, que décidez-vous si ...? (donnez les références)

- a) les Blancs jouent le pion a2 en a5 sans appuyer sur la pendule.

**Art.7.4,** *comme il n'a pas appuyé sur la pendule, il n'y a pas de pénalité de 2 min. On applique l'art. 4.3 il doit jouer le pion en a3 ou a4.*

- b) les Noirs jouent 0-0-0.

**Art. 7.4, 3.8, 4.4c)** *S'il a appuyé sur la pendule, on lui donne 2 min. de pénalité (le Roi n'est pas sur sa case de départ). Il doit jouer un coup de Roi.*

- c) Les Blancs touchent d'abord le pion c6, puis le Fou g3 qu'ils mettent en h4

**Art. 4.3c)** *On doit prendre la première pièce touchée, donc on oblige les Blancs à jouer Fg2 x c6.*

- d) les Noirs réclament la nulle parce qu'ils ont un pion de plus, mais seulement 3 min. à la pendule.

**L'art. 10.2** *ne s'applique que si on dispose de moins de 2 min. On refuse donc. On rajoute 2 min. à l'adversaire pour le dérangement.*

## Trois questions à Dominique Dervieux, arbitre des championnats d'Europe des jeunes



Les quatre représentantes françaises de moins de 10 ans n'auront pas été dépaysées et n'auront pas souffert de la barrière de la langue pendant la compétition. Leur arbitre était en effet Dominique Dervieux, le directeur des règlements de la DNA. Après avoir arbitré les championnats du monde de Belfort en 2005, et ceux de Maribor l'année passée, celui qui est également le directeur de la commission d'homologation faisait son baptême du feu dans un championnat d'Europe des jeunes.

### **Comment un arbitre français peut-il se retrouver dans un championnat d'Europe au Monténégro ?**

*Il suffit de déposer une candidature spontanée auprès de la DNA qui propose ensuite son candidat à l'organisateur. Il a de bonnes chances d'être retenu, même s'il n'y a aucune obligation d'avoir un arbitre qui parle français. Cette année, j'étais le seul candidat et à vrai dire, on ne se bouscule pas au portillon pour arbitrer les compétitions internationales de jeunes. On touche certes une indemnité, qui est sensiblement du même ordre que celle perçue en France, et on est bien sûr hébergés en pension complète. Mais les frais de voyage restent à*

*la charge de l'arbitre. C'est sans doute ce qui en décourage certains. En fait, à part les championnats du monde à Belfort, seuls Laurent Freyd, aux championnats d'Europe en Italie en 2008, et moi-même l'année dernière aux championnats du monde en Slovénie, avons officié récemment dans une compétition internationale de jeunes.*

### **Tu as arbitré également les championnats d'Europe adultes à Aix-les-Bains en 2011. Les jeunes sont-ils plus faciles à arbitrer ?**

Hmmm... Disons que c'est différent. Le comportement des enfants, déjà, n'est pas le même en dehors des échiquiers. Quand ils te croisent dans la rue ou dans l'hôtel, les enfants te reconnaissent et viennent te saluer. Sur l'échiquier, les problèmes rencontrés ne sont pas non plus les mêmes que ceux avec les adultes. Avec les enfants, c'est la plupart du temps des problèmes de compréhension. Dans mon tournoi, par exemple, j'avais en grande majorité des petites russophones qui ne parlent pas anglais. Mais il n'y a eu aucun incident à proprement parler.

### **Est-ce que la règle de tolérance zéro pour le début de la partie n'est pas trop sévère pour des enfants ?**

On peut peut-être débattre du bien fondé de cette règle, mais dès le moment où elle a été adoptée par la FIDE, il faut l'appliquer et la faire respecter. Personne n'est pris par surprise. En plus de ça, à Budva, tous les participants étaient sur place. Ce n'est pas comme aux championnats du monde de l'année dernière à Maribor où certains joueurs devaient arriver en téléphérique. Ici, il suffit de prendre ses précautions pour être à l'heure. D'ailleurs, sur l'ensemble de la compétition, seuls deux joueurs, sur plus d'un millier, ont été victimes de la règle, car ils n'étaient pas présent devant l'échiquier au moment du lancement de la ronde. Il y avait un Français parmi ces deux joueurs et c'est malheureux, mais c'est le règlement.

## Un tournoi “DSK” en Afrique du Sud !

Plus fort tournoi de l’année sur le sol sud-africain, le “DSK” doit son nom à la prestigieuse école allemande de la ville du Cap : Deutsche (Internationale) Schule Kapstadt. En fait de tournoi, c’est plutôt tout un festival, avec au programme des opens de six rondes au système suisse et deux tournois fermés à norme (l’un pour tenter de décrocher une norme de MI, l’autre pour une norme de GM).

Taillés sur mesure pour que ceux qui travaillent en semaine puissent participer (une ronde le vendredi soir, deux chaque jour du week-end et la dernière ronde le lundi soir), les opens correspondent chacun à une tranche d’âge ou à une tranche Elo : “Prestige” pour les joueurs à plus de 1700, “Junior” pour les moins de 14 ans avec un classement inférieur à 1400, et “Open” pour tous les autres. Les deux tournois fermés, eux, sont sur invitation, avec bien sûr pour les candidats à la norme des frais d’inscription plus élevés que pour les opens. Neuf rondes sur dix jours, avec une journée de repos au milieu.

### Cérémonie d’ouverture et Tiviakov-talk

L’événement étant d’envergure, le lieu prestigieux et cosmopolite, pas mal d’huiles sont présentes pour l’ouverture. D’autant plus qu’une semaine plus tôt, le président sud-africain en personne, Jacob Zuma, s’était déplacé pour la cérémonie de clôture des Championnats Sud-Africains, à Port Elizabeth (un peu comme si Hollande venait remettre les médailles à Nancy cet été). Donc pour la cérémonie d’ouverture de ce festival DSK, on a droit entre autres au Consul Général d’Allemagne en Afrique du Sud et au Ministre Provincial aux Sports et à la Culture. Discours après discours, la cérémonie est prévue pour durer entre une heure et une heure trente, avec la première ronde qui va démarrer à 19h ce vendredi soir. À la fin des discours, on présente les quatre GM étrangers qui sont déjà là (ils ne commenceront à jouer que le lendemain). Là où ça devient intéressant, c’est lorsque GM Sergei Tiviakov se met à prendre la parole sans qu’on l’y ait invité, pour dire avec une candeur toute naturelle tout le bien qu’il pense des Échecs en Afrique du Sud et son étonnement devant l’engouement provoqué par les Échecs dans le pays, et si ce n’est l’engouement, en tout cas le sérieux apparent avec lequel les autorités prennent la chose échiquéenne (cf. ci-avant l’histoire de Zuma). Mais lorsqu’il se met à déblatérer pendant plus de dix minutes sur le sujet, en affirmant en passant que vu tout l’argent que le gouvernement national a mis dans l’organisation combinée des Championnats Sud-Africains et des Jeux du Commonwealth (sans doute au moins en partie justement parce que Zuma allait y faire une apparition), la mise sur pied d’une solide élite nationale ne devrait pas être bien difficile pour peu que l’on s’inspire de l’exemple de l’école soviétique, là ça ne plaît pas à tout le monde, surtout parce que l’institution du discours rédigé à l’avance, de la parole qu’on ne donne qu’à certains et du protocole bien planifié (en Afrique du Sud, et qui plus est dans une école allemande) est mise à mal par ce joueur d’échecs en sandales et pull orange. J’ai passé là un bon moment :-)

### Tournoi open, section “Prestige”, s’il vous plaît !

L’un des aspects particulièrement saillants de l’Afrique du Sud, du point de vue échiquéen, est la rareté des tournois homologués FIDE et, partant, le faible nombre de classés FIDE dans le pays. Je suis l’arbitre principal de la section “Prestige”, le seul open des trois à être homologué FIDE. 36 joueurs à plus de 1700, dont 17 seulement sont classés FIDE ! D’où le premier écueil pour l’arbitre : jongler avec deux bases de données, l’une nationale (elle a au moins le mérite d’exister, ce n’est pas le cas dans la plupart des fédérations africaines), l’autre étant la base de la FIDE. Et puis, comme certaines fédérations ne payent pas leur écot à la FIDE, certains joueurs se retrouvent avec des Elo FIDE “fantômes” : ils ont

été classés FIDE par le passé, mais la FIDE bloque l’affichage de leur classement sur son site et dans sa base de données téléchargeable, par mesure de rétorsion envers la fédération concernée. Résultat : pour les besoins de l’appariement au système suisse, on est bien obligé de leur faire confiance quant à leur Elo, ou bien de regarder dans l’historique du classement FIDE, ou bien de faire confiance à un joueur “qu’on connaît” et qui peut attester du classement de la personne en question tout simplement parce que les deux se sont récemment rencontrés sur l’échiquier ! :-)



*Le Candidat Maître Maxwell Solomon, l'un des membres d'une fratrie de joueurs d'Échecs, avec son frère le MI Kenny Solomon, et son autre frère Graham. Maxwell et Graham jouent dans mon club, le Belhar Knights Chess Club (Belhar, Cape Town)*

Ironie de l’histoire, j’arbitre ce tournoi “Prestige” dans ce qui est habituellement la grande salle de classe dans laquelle ont lieu les cours de... français ! En effet le lycée DSK est résolument tourné vers l’international, l’apprentissage et la pratique des langues vivantes étant l’un de ses points forts.

En première ronde, un gars me fait le coup de la Tour renversée (“mais on avait dit que c’était une Dame !”). Voyant ça sur l’échiquier, j’arrête un instant la pendule, je remets la Tour à l’endroit, je demande aux joueurs de continuer en insistant sur le fait qu’il s’agit

bien là d’une Tour, je relance la pendule. Le joueur qui croyait faire une promotion en Dame (alors que j’étais à deux pas de la table et que par ailleurs il se trouvait un échiquier libre juste à côté de leur table) ne l’entend pas de cette oreille, il vient de la fédération du Malawi et c’est sans aucun doute l’un de ses tout premiers tournois FIDE. Il finira par perdre cette partie, malheureux, mais j’aurai ensuite l’occasion de lui expliquer la chose et tout est depuis rentré dans l’ordre entre nous. À la réflexion, et parce qu’il n’est pas interdit de faire son auto-critique, je pense que j’ai manqué là une bonne occasion d’intervenir de manière un peu plus “soft”, en demandant aux deux joueurs ce que représentait cette pièce, et en mettant ensuite à la place de cette Tour renversée une Dame en bonne et due forme si tel était l’accord tacite entre les deux joueurs. Il eut toujours été temps de donner des explications après la partie et d’insister sur le fait que j’eus ainsi arbitré avec clémence pour ne pas perturber trop brutalement le cours de la partie.

Plus tard, en ronde 2, j’aurai à intervenir auprès d’un joueur dont l’adversaire est en retard de dix coups sur sa feuille de match. Ce n’est pas le premier avertissement que je donne au contrevenant spécifiquement sur ce point de règlement, donc je sanctionne en lui demandant de compléter sa feuille de partie sur son propre temps de réflexion, en copiant sur la feuille de partie de son adversaire à la pendule duquel j’ajoute deux minutes.



*La salle du tournoi "Prestige", avec l'arbitre au fond qui fait semblant de travailler :-)*

Lorsqu'il en a terminé avec sa partie de la ronde 3 (samedi après-midi), un gars vient me voir pour me demander de ne pas l'apparier pour la ronde du lendemain matin, parce que ce sera dimanche et qu'il doit aller à l'église ! Le gars est sérieux en disant ça. Athée comme je suis, je n'avais encore jamais vu ça :o J'enregistre le non appariement sans broncher, j'ai le temps de prévenir le joueur qui sera exempt ce dimanche matin et qui pourra profiter de sa grasse matinée, tout va bien.

C'est aussi la première fois que j'utilise le logiciel d'appariement Vega, développé en Italie par l'arbitre Luigi Forlano (<http://www.vegachess.com>). Ceux qui me connaissent savent que je suis un ardent défenseur des logiciels libres, j'utilise quasi exclusivement Debian GNU /Linux depuis une dizaine d'années et je ne veux plus avoir affaire le moins du monde à des logiciels propriétaires qui tournent sous Windows, donc logiquement je suis à la recherche d'un bon logiciel d'appariement qui soit, si ce n'est libre, au moins développé pour les systèmes d'exploitation Linux. Et je dois dire que Vega,



*Remise des prix du tournoi "Prestige". De gauche à droite : Gerald Zidek, co-organisateur du tournoi avec sa femme Alice, Benjamin Hercules, vainqueur du tournoi, et votre serviteur.*



*Le petit monde des joueurs d'Échecs au Cap est très dynamique et évolue dans la bonne humeur. Ici à l'image, de gauche à droite, le Maître FIDE Shabir Bhawoodien (2135), Warrick Erlank (1939), Eldo Smart qui se marre et Lyndon Bouah (Candidat Maître, 2124) qui en fait autant.*

s'il n'est pas sans reproche, me rend bien des services et se révèle assez pratique pour ce qui concerne l'exportation de tournois en différents formats. Hors de nos frontières la plupart des arbitres utilisent le logiciel Swiss-Manager, malheureusement il n'est ni libre, ni gratuit, ni Open Source, ni compatible GNU/Linux... Autant dire que je ne l'ai jamais utilisé. Le hic avec Vega est que dans la version que j'utilise, l'exportation au format FIDE ne renseigne les couleurs des joueurs que pour les rondes déjà terminées... Pour la ronde à venir, il laisse vide le champ correspondant. Résultat : un appariement publié sur <http://www.chess-results.com/> qui ne correspond pas à celui que j'ai affiché dans la salle, car certaines couleurs sont inversées. Je corrige le problème à l'aide d'un petit script qui fera l'affaire pour les rondes suivantes.

## **Tournoi à normes (de GM et de MI)**

Le "DSK" n'est pas seulement un tournoi, c'est tout un festival, comme je l'ai dit plus haut. J'ai eu l'honneur d'être arbitre adjoint pour le tournoi à normes, l'arbitre en chef étant l'IA sud-africain Günther van den Bergh. Au départ l'idée des organisateurs était d'avoir deux tournois fermés à dix joueurs chacun, l'un pour réaliser d'éventuelles normes de MI, l'autre pour des normes de GM. Mais les contingences du moment, le trop faible nombre de titrés invités ou de candidats régionaux à une norme, ont obligé les organisateurs à passer à un tournoi au système suisse. Neuf rondes pour quatorze joueurs, dont quatre candidats à la norme de GM provenant de différentes fédérations d'Afrique australe : MI Robert Gwaze (Zimbabwe), MI Watu Kobese (Afrique du Sud), MI Elijah Emojong (Uganda) et MI David Gluckman (Afrique du Sud). Parmi les grand-maîtres invités on comptait donc Sergei Tiviakov (qui nous honore actuellement de ses commentaires à Elancourt, pour l'étape parisienne du Grand Prix FIDE), mais aussi Kasparov (Sergey, pas Garry !), ainsi qu'un trio de jeunes GM fort sympathiques (Arnold, Haznedaroglu et Ipatov).



*IM Kobese (RSA) et GM Ipatov (TUR) avant de démarrer leur partie. À l'arrière-plan, la Montagne de la Table dominait les débats, même si en fin de journée en hiver elle est souvent sous les nuages.*

Avec neuf rondes pour quatorze joueurs, forcément en fin de tournoi l'appariement au système suisse fait ce qu'il peut, et a du mal à appairer des joueurs ayant le même nombre de points : en dernière ronde, on a par exemple assisté à la rencontre entre Ipatov, alors en tête avec 7 points, contre De Villiers (MI sud-africain), ayant alors 3 points. Suite à sa victoire, Ipatov remporte le tournoi seul en tête avec 8 points. Malheureusement, aucun des candidats à la norme n'a pu atteindre l'objectif, mais un tel tournoi était un bel événement à l'échelle de toute l'Afrique australe, et même de l'Afrique tout entière.

Les conditions de jeu étaient excellentes, si ce n'est un petit bémol : juillet en Afrique du Sud, c'est l'hiver ! La salle de jeu était certes magnifique, avec une grande baie vitrée donnant sur la majestueuse Montagne de la Table (voir photo ci-dessus et reportage d'Ipatov sur Chessbase, <http://chessbase.com/Home/TabId/211/PostId/4010788/a-chess-tournament-in-south-africa-120813.aspx>), mais c'est justement idéal pour l'été, pas tant pour l'hiver, dans un pays où il est rarissime de trouver un dispositif de chauffage à l'intérieur des habitations ! L'organisatrice, Alice Zidek, avait cependant eu la bonne idée d'apporter quelques couvertures et bouillottes, pour pallier ce désagrément. Passé une certaine heure (les parties débutaient en fin d'après-midi), on pouvait donc voir quotidiennement Sergei Kasparov déambulant dans la salle de jeu emmitouflé dans sa couverture, tel un oiseau de proie rôdant autour de son échiquier ! :-)

Une bonne expérience d'arbitrage en tout cas pour moi, avec notamment le calcul des seuils de points pour la réalisation de normes.

Jean-Baka Domelevo Entfellner  
Arbitre FIDE (Cape Town, Afrique du Sud)

## Innovation technique au 7<sup>e</sup> open de Domloup Le vidéoprojecteur : nouveau matériel des arbitres

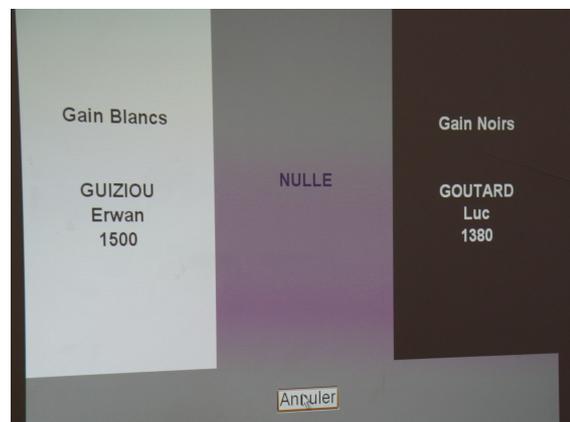


198 joueurs ont participé à la 7<sup>e</sup> édition du rapide Domloup le 29 septembre 2013.

Côté organisation, la pause déjeuner a été plus longue que prévue et la remise des prix finie avant l'heure fixée.

Tous ceux qui ont essayé d'organiser un rapide en 9 rondes (12'+3"/cp) avec plus de 100 joueurs en se tenant à des horaires serrés (10h à 17h30) savent pourtant que la tâche est difficilement réalisable... Pour cela, une solution simple et très efficace a été expérimentée ce week-end : les joueurs ont saisi eux-mêmes leurs résultats grâce à un système informatique développé pour la compétition.

*Photos : site Échiquier domloupéen*



Les avantages de cette solution sont nombreux :

- 1) finies les attentes entre les rondes liés à la saisie manuelle des résultats, car les appariements des rondes peuvent être effectués dès la ronde précédente terminée ;
- 2) finies les erreurs liées aux mauvais signalement des résultats et à la double saisie des résultats dans Papi ;
- 3) les joueurs peuvent voir les résultats dans la salle au fur et à mesure que les parties se finissent ;
- 4) enfin et surtout, les arbitres peuvent se consacrer à leur mission principale, l'aide aux joueurs peu expérimentés et le règlement des litiges entre les joueurs.

Une formule très appréciée par tous (participants, arbitres et organisateurs) et qui fera sans aucun doute des émules.

Pour l'illustrer, un petit **montage vidéo** a été réalisé (<http://www.youtube.com/v/m0oCfmVpPEA>)

Pour plus de détails, contactez [Pascal Aubry \(organisateur\)](#) et [Vincent Robinet \(arbitre\)](#).

Pascal AUBRY - [pascal.aubry@echecs35.fr](mailto:pascal.aubry@echecs35.fr) - 06 77 93 95 21